

14 février 2019

Des défis auxquels les travailleurs du Québec font face
L'élite dirigeante cherche à démanteler
les organisations de défense
collective des travailleurs

- Pierre Chénier -



- Les travailleurs de la fonderie de cuivre Horne s'opposent aux mesures disciplinaires injustes de Glencore

Territoires du Nord-Ouest

- Les travailleurs du secteur public annulent la grève et acceptent la médiation exécutoire

États-Unis

- Les enseignants de Los Angeles défendent résolument le droit à l'éducation

Des défis auxquels les travailleurs du Québec font face

L'élite dirigeante cherche à démanteler les
organisations de défense collective des travailleurs

- Pierre Chénier -

Dans un effort pour démanteler les organisations de défense collective des travailleurs, on accuse la résistance organisée des travailleurs à la défense de leurs droits de perturber différents secteurs de

l'économie. Les organisations de défense collective des travailleurs et leur lutte organisée à la défense de leurs droits sont considérées comme une attaque contre l'économie et contre les travailleurs individuels qui voudraient simplement travailler et ne s'occuper de rien d'autre.

L'industrie de la construction est un des secteurs où les gouvernements font des efforts concertés pour écraser les organisations de défense collective des travailleurs. Les mesures prises visent à donner aux entreprises de la construction la liberté d'agir en toute impunité sur les chantiers de construction pour maximiser leurs profits, quelles que soient les conséquences pour la santé et la sécurité des travailleurs et la sécurité du public.

La vérité est tournée sens dessus dessous, et l'affirmation est faite que l'intervention des syndicats sur les chantiers de construction pour défendre la santé et la sécurité est un geste d'intimidation contre les employeurs et les travailleurs individuels qui « veulent juste travailler ». C'est l'allégation qui a été portée contre les grutiers du Québec quand ils ont bravement refusé de se présenter au travail pendant une semaine en juin 2018 pour protester contre une nouvelle réglementation dangereuse qui dévalorisait leur formation professionnelle et menaçait la sécurité des grutiers et du public.

C'est une calomnie de dire que les grutiers ont fait de l'intimidation contre leurs collègues qui voulaient juste aller travailler. Les grutiers s'opposaient à un régime qui leur demandait d'obéir à toute réglementation que le gouvernement promulgue sans considérer ou faire enquête sur ses impacts et sans avoir le consentement des travailleurs directement affectés et de leurs organisations. [1]

La Commission de la construction du Québec (CCQ), l'agence gouvernementale chargée de la gestion des relations de travail, de la formation professionnelle et de la main-d'oeuvre dans le secteur, dit avoir pris note de plusieurs cas d'intimidation exercés par le syndicat contre des grutiers. La CCQ n'a produit aucune preuve de cela mais elle a dit qu'elle pourrait utiliser ces données pour poursuivre les travailleurs et leur syndicat.

La CCQ invoque constamment la responsabilité qui lui incombe de faire appliquer la loi R-20, la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction*, une loi qui comprend plusieurs clauses sur l'intimidation. La loi dit notamment : « Quiconque use d'intimidation ou de menace raisonnablement susceptible de provoquer une entrave, un ralentissement ou un arrêt des activités sur un chantier commet une infraction et est passible d'une amende de 1 137 \$ à 11 370 \$ pour chaque jour ou partie de jour que dure l'infraction. »

Elle dit aussi :

« Commet une infraction et est passible d'une amende de 1 541 \$ à 15 373 \$ quiconque use d'intimidation ou de menace raisonnablement susceptible de contraindre un employeur à prendre une décision à l'égard de la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction ou de l'empêcher de prendre une telle décision ou autrement lui impose une telle décision. » En plus, tout représentant syndical déclaré coupable selon la loi peut se voir interdire de remplir ses fonctions pour une période pouvant atteindre cinq ans.

L'intention est claire : rendre de plus en plus difficile, voire illégal, pour les organisations de défense collective des travailleurs d'intervenir pour obtenir des conditions de travail adéquates.

Il est frappant aussi que la Commission Carbonneau ait été utilisée en partie pour dépeindre les organisations des travailleurs de la construction comme des organismes de type criminel et mafieux.

Le gouvernement libéral a créé la Commission Charbonneau en 2011 et l'a chargée d'examiner et d'éradiquer la collusion et la corruption dans l'octroi des contrats publics dans la construction, de révéler les liens possibles entre cette corruption et le financement des partis politiques et l'infiltration possible de l'industrie de la construction par le crime organisé.

La Commission Charbonneau a insinué que les collectifs de travailleurs et les organisations alliées ont mené des actions concertées de défense des droits des travailleurs qui ont parfois mené à la perturbation des activités sur les chantiers et sont semblables à des activités mafieuses. La Commission a fait cette affirmation sans même examiner l'objectif et les raisons pour lesquels les travailleurs organisés ont posé ces gestes, la cause qu'ils défendaient et le résultat qu'ils cherchaient à obtenir avec ces actions. Les opinions et les recommandations de la Commission Charbonneau ont été incorporées dans certaines des modifications qui ont été apportées à la loi R-20.

Pendant ce temps, les activités et les nombreux problèmes qui perturbent sérieusement la vie des travailleurs, causant parfois des pertes de vie tragiques et des blessures sérieuses, ne font pas l'objet d'examen et d'enquête. Ceux qui refusent d'agir pour résoudre les problèmes ne sont pas forcés de rendre des comptes. L'élite dirigeante veut créer une situation où les grandes entreprises peuvent faire ce qu'elles veulent aux travailleurs de la construction afin de maximiser leurs profits privés.

Le gouvernement Ford en Ontario suit une voie semblable à ce qui est fait aux travailleurs québécois de la construction en s'attaquant aux organisations professionnelles des infirmières, des enseignants et d'autres secteurs professionnels. En réduisant les membres de ces organisations à l'état d'individus sans voix, il les rend tous sans défense. La situation à laquelle les travailleurs font face aujourd'hui rend encore plus important de prendre la parole et de renforcer leurs luttes organisées pour bloquer ces attaques contre leurs syndicats et ouvrir la voie à la défense des droits des travailleurs et des droits de tous.

Note

1. En Ontario, le gouvernement Ford dénigre lui aussi les travailleurs organisés de la construction en les accusant, avec son projet de loi 66, de mener à la « faillite » les institutions publiques comme les conseils scolaires, les collèges, les universités, les hôpitaux et les municipalités, à cause des mesures et des arrangements qu'on trouve dans leurs « généreuses » conventions collectives. Le projet de loi 66 a été déposé sans consultation et sans le consentement des travailleurs directement affectés. S'il est adopté, les travailleurs organisés de la construction qui sont employés sur des sites visés vont perdre leur droit de travailler sur les chantiers où ils travaillent à l'heure actuelle et sur d'autres chantiers à l'avenir et leurs conventions collectives négociées seront déclarées nulles et non avenues. Ceci ouvre la voie à l'engagement massif de travailleurs individuels de la construction qui ne seront pas protégés par un syndicat ou une convention collective. Ce diktat antiouvrier du gouvernement Ford au service de l'oligarchie financière n'est rien de moins que criminel.



Les travailleurs de la fonderie de cuivre Horne s'opposent aux mesures disciplinaires injustes de Glencore

Appuyons les travailleurs de la fonderie et leur liberté de parole !

Les travailleurs de la fonderie Horne à Rouyn-Noranda en Abitibi-Témiscamingue rapportent que

la direction a émis des sanctions disciplinaires contre dix de leurs collègues pour avoir participé à une page Facebook de Rouyn. Selon les travailleurs, cette page est très fréquentée par les résidents de Rouyn-Noranda, y compris par des travailleurs de la fonderie.

Cette page Facebook a récemment affiché une photo d'un jeune homme souffrant visiblement de problèmes de respiration, dont la vignette disait « ça doit être parce que j'ai travaillé à la fonderie ». Le nom de la fonderie n'était pas donné. Des travailleurs ont répondu à ce message en cliquant « J'aime » et d'autres ont écrit un commentaire, ce que les gens font régulièrement quand ils visitent les pages de Facebook.

Des représentants de la compagnie ont convoqué dix travailleurs qui avaient répondu au message Facebook et leur ont imposé des mesures disciplinaires pour avoir soi-disant enfreint le Code de conduite du monopole minier et métallurgique mondial. Les mesures disciplinaires vont de journées de suspension à des avertissements écrits et verbaux. Le Syndicat des travailleurs de la mine Noranda conteste toutes ces mesures injustes et arbitraires.



Le Code de conduite de Glencore est un long document qui parle de toutes sortes de choses, notamment de la santé et de la sécurité, des droits humains, des communautés, de l'environnement, de l'impôt des entreprises, de la protection et du maintien des actifs, toujours selon le point de vue et la vision de la compagnie. Les travailleurs rapportent qu'ils entendent parler de ce code seulement quand la compagnie s'en prend à eux pour n'avoir pas fait preuve de loyauté envers l'entreprise. Par loyauté, la compagnie veut dire que les travailleurs doivent garder le silence sur les problèmes qui existent à la fonderie et sur les opinions qu'ils ont sur la manière de les régler.

La compagnie se permet même de surveiller les pages Facebook que les travailleurs et les résidents visitent régulièrement et de traquer les commentaires qu'ils font afin de prendre des mesures disciplinaires arbitraires contre les travailleurs de la fonderie si elle juge qu'ils ont manqué de loyauté. Une simple mention de problèmes liés à la santé et la sécurité des travailleurs est considérée comme une attaque contre l'image publique et la réputation de la compagnie. Sous ce régime dictatorial, le soi-disant manque de loyauté des travailleurs est un prétexte de la part de la compagnie pour refuser de reconnaître que les problèmes existent et de rectifier la situation. C'est un prétexte pour priver les travailleurs de leur liberté de parole et de leur droit de participer publiquement et ouvertement à l'identification et à la solution des problèmes. Facebook est un forum où les gens affichent des commentaires. En suivant à la trace les commentaires des travailleurs sur Facebook et en prenant des mesures disciplinaires, Glencore étend son pouvoir de monopole sur la vie des travailleurs et leur liberté de parole et de conscience. C'est une situation dangereuse pour les travailleurs et leur communauté parce que l'objectif visé est de les contraindre au silence. Non seulement c'est une attaque contre leurs droits mais cela pourrait bien devenir un cauchemar aux conséquences désastreuses dans une installation de production comme une fonderie.

Les travailleurs considèrent avec raison que cette attaque de Glencore est inacceptable et ils demandent que la compagnie retire les mesures disciplinaires contre leurs dix collègues. Les

travailleurs ont le droit de prendre la parole sur les questions qui les concernent aux endroits de travail, dans la communauté et dans la société. Utiliser son pouvoir sur l'emploi pour priver les travailleurs de leur liberté de parole et de conscience constitue un abus de pouvoir qui ne peut pas et ne doit pas être toléré.



Territoires du Nord-Ouest

Les travailleurs du secteur public annulent la grève et acceptent la médiation exécutoire

Dans un communiqué de presse du 10 février, le Syndicat des travailleurs du Nord annonce qu'après deux jours de médiation il n'a pas été possible d'en arriver à une entente de principe entre le syndicat qui représente 4 000 travailleurs des services publics et le Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO). Le syndicat et le GTNO se sont par ailleurs entendus pour soumettre les questions en litige aux recommandations exécutoires d'un médiateur nommé par le gouvernement.



Selon le syndicat, la médiation exécutoire a été acceptée en raison de certains progrès obtenus lors de la séance de médiation des 8 et 9 février. Les salaires, la durée de la convention et la sécurité d'emploi demeurent toutefois non résolus. Pendant les pourparlers de la fin de semaine, les travailleurs ont maintenu leurs revendications de salaires qui leur permettent de tenir tête à l'augmentation du coût de la vie et de la création de plus d'emplois à temps plein dotés d'avantages sociaux et d'un régime de retraite. Les travailleurs considèrent aussi qu'une convention collective de cinq ans, telle que l'exige le gouvernement, est trop longue.

Plus tôt, le 8 février, le GTNO a voté à 11 contre 6 et une abstention pour rejeter la proposition d'un député de Yellowknife qui demandait au gouvernement territorial d'accepter l'arbitrage exécutoire. Le syndicat avait lui-même proposé au gouvernement de régler le conflit par l'arbitrage exécutoire mais celui-ci l'avait rejetée du revers de la main sous prétexte que le processus de négociation devait suivre son cours. Le syndicat avait répliqué que l'offre du gouvernement était inacceptable pour les travailleurs il y a trois ans et l'est toujours. Ce n'est pas évident en ce moment pourquoi le gouvernement a accepté la médiation exécutoire, mais les travailleurs, eux, demandent au médiateur de tenir compte de leurs principales revendications et préoccupations.

Dans la période qui a précédé l'annulation de la grève, qui devait être déclenchée le 11 février, le GTNO a agi de façon très provocatrice en faisant parvenir des documents directement aux domiciles des travailleurs dans lesquels il donnait de fausses informations sur son offre et il a appelé ouvertement les travailleurs à traverser les lignes de piquetage pendant la grève.

Le GTNO prétend respecter les travailleurs du secteur public qui livrent des services vitaux et la valeur dont la population des territoires dépend pour vivre. En fait, il donne de fausses informations au public quant à la nature économique du travail lié au service public et des

programmes sociaux. Il présente le travail du secteur public comme étant sans valeur et l'argent versé par le gouvernement en échange de la capacité de travailler des travailleurs comme un coût débilant qui siphonne les fonds publics destinés à des projets d'infrastructure qui sont présentement à l'étude. Il faut dénoncer ces absurdités non scientifiques et les rejeter comme étant intéressées, corrompues et au service de l'oligarchie financière pour qui le Nord et ses ressources ne sont qu'une immense source de valeur sociale produite par les travailleurs qu'elle peut exproprier.

Les travailleurs sont à la fois les bâtisseurs des infrastructures et les créateurs de la valeur qu'elles contiennent. Ils sont des producteurs de richesse sociale par leur livraison des services publics et des programmes sociaux. Ils font une juste réclamation à la valeur qu'ils créent dans tous les secteurs de l'économie à un niveau de vie moderne acceptable aux travailleurs. *Forum Ouvrier* se joint aux travailleurs du secteur public des Territoires du Nord-Ouest pour exiger que leurs justes revendications et préoccupations soient prises en compte.



États-Unis

Les enseignants de Los Angeles défendent résolument le droit à l'éducation



Manifestation des enseignants devant l'hôtel de ville de Los Angeles, le 19 janvier 2019

Du 14 janvier au 23 janvier, environ 34 000 enseignants et membres du personnel de soutien en éducation, dans plus de 900 écoles de Los Angeles qui comptent plus de 640 000 élèves dans le deuxième plus grand district scolaire du pays, ont fait la grève du 14 au 23 janvier. Après avoir occupé la rue et fait du piquetage quotidien devant les écoles ainsi que des manifestations massives de plus de 50 000 personnes devant l'hôtel de ville, les enseignants et le personnel ont obtenu des gains importants. Ils ont voté à 81 % pour accepter la nouvelle convention collective et retourner au travail. Le conseil scolaire unifié de Los Angeles a accepté d'embaucher davantage d'infirmières, de bibliothécaires et de conseillers en orientation ; de réduire les tests normalisés et

les fouilles aléatoires des élèves par la police ; de créer un fonds de défense des immigrants ; de remettre le contrôle des budgets de 30 écoles aux communautés locales et de réduire la taille des classes.



Dès le premier jour de la grève, une énorme majorité d'enseignants se sont présentés dans leurs écoles tous les matins pour tenir des lignes de piquetage aux côtés de parents et d'élèves. Les grévistes et leurs supporters se sont ensuite rendus au centre-ville pour des rassemblements dépassant les 50 000 personnes le premier jour et qui n'ont cessé de croître par la suite. Les rues étaient animées de la présence des manifestants. Il y avait beaucoup d'enthousiasme dans les rues. Toute la semaine, il y avait partout des chants, des danses, des créations orales, des fanfares et des mariachis. Les enseignants ne se sont pas laissés décourager par la pluie abondante ; ils ont revêtu des ponchos et ont plastifié leurs feuilles de chant et leurs pancartes. Comme l'indique une affiche sur une des pancartes, « 45 est la limite de vitesse, pas la taille des classes ». Ils se sont également assurés que partout dans la ville, les gens parlent de la grève et de leurs revendications, dans les cafés, les autobus et les magasins.

Les enseignants ont assumé leur responsabilité sociale, défendu les intérêts de la société pour des écoles publiques entièrement subventionnées, avec le personnel infirmier, les bibliothécaires et les conseillers en orientation nécessaires, ainsi que leurs intérêts collectifs pour de meilleures conditions de travail, comme des classes moins nombreuses et des salaires qui correspondent au travail difficile qu'ils accomplissent. Le Syndicat des enseignants unis de Los Angeles (UTLA) a organisé la grève qui a été largement appuyée par les parents, les élèves et les organisations communautaires.



Plus de conseillers en orientation, plus d'infirmières et des classes moins nombreuses sont une façon concrète de briser le cycle qui mène de l'école à la prison. La Californie se classe au 47^e rang des États-Unis en ce qui concerne l'accès aux conseillers en orientation : il y a en moyenne un conseiller en orientation pour 682 étudiants, ce qui dépasse de loin le ratio recommandé de un pour 250. En même temps, le conseil dépense 80 millions de dollars par an pour les services policiers. Le manque de conseillers en orientation, d'infirmières et de travailleurs sociaux, le tout associé à des classes trop nombreuses, ne font qu'alimenter le problème des jeunes qui passent directement de l'école à la prison. Amir Whitaker, avocat auprès de la Ligue américaine des droits civils de la Californie du Sud, s'exprime ainsi : « Cela a tout à voir avec les enseignants qui ont de grandes classes : si vous ne pouvez pas gérer quarante étudiants et appeler à l'aide, et s'il n'y a pas de soutien social et émotionnel, seule la police est sur place. » Los Angeles compte un grand nombre d'élèves afro-américains et latinos qui souffrent le plus des actions de la police dans les écoles.

L'UTLA a également appelé à un moratoire sur les nouvelles écoles à charte dans le district. Les écoles à charte sont gérées de manière privée et ne rendent pas de comptes au public, bien qu'elles utilisent des fonds publics et soient souvent hébergées dans des bâtiments d'écoles publiques. À Los Angeles, un élève sur cinq fréquente maintenant une école à charte. On compte plus de 200 écoles de ce type sur le territoire du district, une des plus grandes proportions au pays. Les écoles à charte sont utilisées pour miner les syndicats et éliminer l'éducation publique ainsi que la responsabilité sociale du gouvernement de la fournir. Cependant, dans ce cas, les enseignants des écoles à charte ont soutenu la grève et ont planifié leur propre grève.

Lors d'un rassemblement public organisé devant l'hôtel de ville le 22 janvier, le président d'UTLA, Alex Caputo-Pearl, a déclaré à la foule : « Nous n'avons pas gagné à cause d'un seul dirigeant. » Il a ajouté : « Nous n'avons pas gagné à cause d'un petit groupe de dirigeants. Nous avons gagné parce que vous avez tenu des lignes de piquetage dans plus de 900 écoles de toute la ville, avec des parents, des étudiants et des organisations communautaires. » Plus tard il a souligné en entrevue : « La créativité, l'innovation, la passion, l'amour et les émotions de nos membres étaient présents partout dans les rues, parmi les communautés, dans les parcs, à la vue de tous. Et je suis si fier de nos membres - - enseignants, conseillers en orientation, infirmières, bibliothécaires, psychologues, éducateurs de la petite enfance, enseignants aux adultes - qui se sont engagés en nombre record sur les lignes de piquetage à défendre l'éducation publique et à demander au gouvernement d'assumer sa responsabilité de la fournir. »

Lors de la manifestation de masse du 22 janvier, la secrétaire et présidente des négociations, Arlene Inouye, a passé en revue les points forts de l'entente de principe, qui a été intégralement publiée en ligne :

- une infirmière à plein temps dans chaque école. Trois cents autres infirmières seront embauchées au cours des deux prochaines années ;

- un bibliothécaire à temps plein dans chaque école secondaire. Le conseil scolaire embauchera 82 bibliothécaires supplémentaires ;

- plus de conseillers en orientation. Le district engagera 17 conseillers supplémentaires pour assurer qu'il y ait un conseiller en orientation pour chaque tranche de 500 élèves des écoles secondaires. Bien qu'une charge de travail de 500 soit bien supérieure au nombre nécessaire de 1 pour 250 étudiants, cela aidera. De plus, un financement supplémentaire a été obtenu pour réduire les ratios relatifs aux travailleurs sociaux en psychiatrie, aux psychologues et aux conseillers en assiduité scolaire ;

- un fonds de défense des immigrants, avec une ligne téléphonique d'urgence et un avocat dédiés

aux familles immigrantes ;

- moins de tests. Le conseil scolaire et le syndicat créeront un comité chargé de réduire de moitié le nombre de tests normalisés ;

- une réduction de la taille des classes.

L'article 1.5 tant détesté permettant au conseil scolaire d'ignorer les limites contractuelles relatives à la taille des classes est retiré. Des plafonds de taille de classe peuvent maintenant être appliqués, et lorsqu'une classe dépasse le plafond, une nouvelle classe doit être formée. En outre, pour les classes allant de la 4^e à la 12^e année, les limites de classe seront réduites de quatre élèves au cours des trois prochaines années ;



- un progrès sur la question des écoles à charte. Le conseil scolaire appuiera un moratoire à l'échelle de l'État sur les écoles à charte - ce qui constitue une étape politique positive, même s'il ne s'agit pas d'un moratoire à Los Angeles. Le syndicat a également gagné en fait de préavis et de voix au chapitre dans le processus lorsque des écoles à charte sont localisées près des écoles publiques de quartier ;

- une augmentation salariale de 6 %, dont 3 % appliqué rétroactivement à l'année scolaire 2017-2018 et 3 % pour cette année, rétroactivement au 1^{er} juillet 2018. Il sera possible de renégocier les salaires dans les années à venir ;

- moins de fouilles de jeunes sur une base aléatoire. Le nombre d'écoles qui ne feront pas de fouilles aléatoires des élèves doublera, passant de 14 à 28.

- des écoles communautaires. Trente écoles obtiendront cette appellation ainsi qu'un financement supplémentaire. Un conseil formé de résidents locaux va gérer le budget de chaque école, en collaboration avec le coordonnateur communautaire (un nouveau poste syndical).

- un effort commun du syndicat, du conseil scolaire et du maire en faveur d'un financement supplémentaire des écoles par le comté et l'État. Le maire Eric Garcetti a accepté d'appuyer avant le scrutin de 2020 l'Initiative *Les écoles et les communautés avant tout*, qui supprimera l'échappatoire fiscale en matière d'imposition du secteur immobilier commercial en Californie et rétablira un financement de 11 milliards de dollars pour les écoles et les autres services publics ;

- de l'espace vert. Un groupe de travail pour développer davantage d'espaces verts sera créé dans les écoles.

Après le rassemblement, les enseignants sont retournés à leur école respective pour examiner et discuter avec leurs collègues des détails de l'entente, puis pour voter sur l'acceptation de cette entente et leur retour au travail le lendemain matin. Certains enseignants de la ville ont été frustrés par un processus qui, à leur avis, avait été précipité. La grande majorité a voté en faveur de l'entente et les enseignants sont retournés le 23 janvier dans leurs salles de classe.

La grève bloque les efforts d'éliminer les conseils scolaires publics

Los Angeles possède le plus grand conseil scolaire américain administré par des commissaires élus. (Le plus grand conseil scolaire, New York et le troisième plus grand, Chicago, sont tous

administrés par des personnes nommées par le maire.)

Année après année, les élections au conseil scolaire ont battu des records de dépenses. Les forces qui représentent les monopoles et qui cherchent à éliminer l'éducation publique ont dépensé 13 millions de dollars lors de la dernière élection des commissaires au conseil scolaire de Los Angeles. La plupart des fonds provenaient de la famille Walton (les propriétaires de Walmart) et d'Eli Broad, deux des plus importants bailleurs de fonds au niveau national des écoles à charte, des allocations liées à chaque école et de la privatisation. Les forces anti-publiques des écoles ont remporté la majorité des sièges au conseil scolaire. Et après la démission de l'ancien surintendant au début de l'année dernière pour des raisons de santé, cette majorité a choisi le surintendant actuel, Austin Beutner. Beutner n'a aucune formation en éducation et est un multimillionnaire de Wall Street. Son plan, appuyé par Broad, consistait à éliminer le conseil scolaire unifié de Los Angeles et à faire en sorte qu'au moins la moitié des élèves aillent dans des écoles à charte privées financées par des fonds publics. Beutner a été auparavant mis à contribution pour démanteler les conseils scolaires publics de Détroit et de la Nouvelle-Orléans, qui ne disposent plus d'écoles publiques ni de district scolaire central. La grève à Los Angeles a permis à ce moment-ci de mettre un frein à cette tendance.

Comme l'explique Arlene Inouye : « Nous sommes un syndicat qui s'est engagé il y a quatre ans dans cette voie. Cela ne s'est pas produit par hasard, vous savez, au cours des 21 derniers mois pendant lesquels nous avons été en négociation. Mais il y a quatre ans de cela, nous avons mis en place un programme pour organiser nos écoles, faire participer les parents et les communautés et nous doter d'un programme de justice sociale, un programme de justice en éducation pour tous nos élèves. »



(Reproduit de Voice of Revolution, la publication de l'Organisation marxiste-léniniste des États-Unis, www.usmlo.org. Traduction: FO. Photos : S. Sanchez, UTLA.)



NUMÉROS PRÉCÉDENTS | ACCUEIL

Site web: www.pccml.ca Email: forumouvrier@cpcml.ca